



Martha Tinny MOLEMA
President
Présidente

Akhator Joel ODIGIE
General Secretary
Secrétaire Général

Route Internationale d'Atakpamé
Centre FOPADESC Agoè – Nyivé
B.P. : 4401 – Tel.: 00228 22 25 03 90
LOME - TOGO

Email: info@ituc-africa.org
Web: www.ituc-africa.org

Droits humains et syndicaux : la voie vers la dignité et le développement

La Journée mondiale des droits de l'homme est consacrée à la réflexion, à l'action et aux initiatives visant à promouvoir le respect, la jouissance et la protection des droits humains pour tous, sans distinction ni discrimination. L'Organisation régionale africaine de la Confédération syndicale internationale, la CSI-Afrique (<https://www.ituc-africa.org/>), se joint aux travailleurs, aux organisations de la société civile et à tous les défenseurs de la justice à travers le continent et le monde pour réaffirmer son engagement en faveur de la protection et de la promotion des droits humains et syndicaux en Afrique. Bien que cette journée rappelle les droits inhérents à chaque individu, elle offre également l'occasion de réfléchir aux défis que rencontrent des millions d'Africains pour accéder à ces droits fondamentaux.

Etat des droits humains et syndicaux en Afrique

Malgré les cadres internationaux et les engagements pris, les violations des droits humains demeurent alarmantes à travers le continent. Les Africains continuent de faire face à de graves défis qui menacent leur dignité, leurs libertés et leurs moyens de subsistance :

1. Respect des droits humains : les violations généralisées se poursuivent, englobant des pratiques telles que les exécutions sommaires, la torture, la discrimination systémique et le harcèlement ciblé des groupes marginalisés.
2. Liberté d'association : les syndicalistes et les défenseurs des droits des travailleurs sont de plus en plus souvent ciblés, harcelés, arrêtés et maltraités pour leurs actions en faveur des droits des travailleurs.
3. Droit à l'alimentation : l'augmentation de la faim et de l'insécurité alimentaire prive des millions de personnes de leur droit fondamental à une alimentation suffisante. Le changement climatique, les conflits et l'instabilité économique exacerbent cette crise, touchant particulièrement les travailleurs pauvres et les populations rurales.
4. Démocratie menacée : les principes démocratiques sont en déclin sur l'ensemble du continent. Les coups d'État, le renforcement de l'autoritarisme et les fraudes électorales compromettent la souveraineté populaire et fragilisent la stabilité.
5. Culture de l'impunité : l'absence grandissante de responsabilité alimente la corruption, renforce l'injustice et accroît les inégalités. Les gouvernements et les institutions influentes agissent fréquemment sans craindre de sanctions, abandonnant les victimes sans aucun moyen de recours.
6. Systèmes de justice pénale défaillants : Les dysfonctionnements des systèmes judiciaires empêchent les citoyens d'accéder à une justice équitable, contribuant ainsi au maintien des cycles d'abus et d'exclusion.
7. Rétrécissement de l'espace civique : les gouvernements limitent de manière croissante les libertés civiles, répriment les voix dissidentes et bâillonnent les activistes ainsi que les journalistes qui osent contester le pouvoir, notamment par le biais de lois criminalisant les actions en faveur des droits civiques.

Nos revendications aux gouvernements africains

En cette journée importante, la CSI-Afrique appelle les gouvernements africains et les autres parties prenantes clés à agir avec urgence et de manière concrète afin de remplir leurs responsabilités envers leurs citoyens :

1. Respect des droits humains : assurer le respect, la protection et la garantie des droits fondamentaux de chaque individu, conformément aux dispositions des constitutions nationales et aux engagements pris dans les traités internationaux.
2. Promotion du travail décent : Déployer des actions coordonnées pour créer et élargir les opportunités d'emploi décent, car le travail constitue un pilier de la dignité humaine, un droit essentiel et un levier permettant aux individus de développer et d'exploiter pleinement leur potentiel.
3. Garantie de la liberté d'association : veiller à ce que les travailleurs puissent exercer leur droit de s'organiser (former et adhérer à des syndicats), de négocier collectivement et de participer librement aux activités syndicales sans craindre de représailles.
4. Eradication de la faim : donner la priorité aux politiques et aux investissements visant à combattre l'insécurité alimentaire, en favorisant l'agriculture durable, le commerce équitable et une distribution équitable des ressources.
5. Protection de la démocratie : s'engager à promouvoir une gouvernance participative et démocratique, des élections justes et transparentes, ainsi que le respect de l'État de droit pour garantir l'expression de la volonté populaire.
6. Lutte contre l'impunité : renforcer les mécanismes de responsabilisation afin de traduire en justice tous les auteurs de violations des droits humains et syndicaux.
7. Renforcement des systèmes judiciaires : construire des systèmes judiciaires solides, indépendants et transparents, capables de rendre justice à tous, en particulier aux plus vulnérables.
8. Élargissement de l'espace civique : assurer la protection des libertés civiles, y compris la liberté d'expression, de réunion et l'accès à l'information, tout en créant un environnement favorable à la démocratie.
9. Réaffirmation de l'esprit Ubuntu africain : renouveler l'engagement à promouvoir et à faire vivre cet esprit par le renforcement de notre humanisme commun, fondé sur la compassion, l'amour et la solidarité. Rappelons-nous que nous ne serons libres que lorsque chacun aura été libéré de toutes formes d'oppression, de répression et de privation.

Alors que nous avançons, la CSI-Afrique exhorte les gouvernements africains à réaffirmer leur engagement envers les normes internationales en matière de droits humains et à collaborer avec les syndicats, les organisations de la société civile et les autres parties prenantes pour relever ces défis urgents. Ensemble, nous pouvons créer une Afrique où la dignité humaine, la justice et l'égalité sont la norme, et non l'exception.

Publié par la CSI-Afrique, le 10 décembre 2024

Akhator Joel Odigie
Le Secrétaire général de la CSI-Afrique